

Note n° 13 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

23 janvier 2016

Union
Nationale
Interprofessionnelle des
Retraités et retraitées
Union
syndicale
Solidaires

Solidaires
Retraités
Retraitées

144 Bd de la Villette 75019 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Note n° 13 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 23 janvier 2016

Bonne année 2016 !



Appel unitaire à l'action du 10 mars

Les organisations syndicales de retraités UCR, CGT, UCR-FC, UNAR, CFTC, UNIR-CFE-CCOC, SFR-PSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraités FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires se sont rencontrées le vendredi 18 décembre 2015.

Elles ont constaté, malgré l'état d'urgence, la mobilisation dans les départements le 24 novembre : manifestations et rassemblements lorsqu'ils étaient autorisés, transformation de manifestations prévues en rassemblements, conférences de presse ayant reçu un bon écho dans les médias, interpellations des parlementaires, audience auprès des préfets, etc.

Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites qui risquent de s'accroître selon quelques rapports (OCDE sur l'âge de départ, ceux des comptes sur la réversion).

Elles décident :

- De demander une rencontre à M. Macron, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, dont les importantes conséquences financières ont incité le gouvernement à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n'y étant pas assujetties les années précédentes. Elles revendiquent la remise en place de cette demi-part.
- De mobiliser le jeudi 10 mars sur la revendication centrale du pouvoir d'achat en baisse à cause du retard grandissant entre la revalorisation des pensions par rapport au salaire moyen, de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraité-e-s, du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé. Elles revendiquent une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une pension complète.
- D'appeler les organisations de retraité-e-s dans les départements à se rencontrer, afin d'amplifier la mobilisation et de préparer dès maintenant la mobilisation du 10 mars.

Les 9 organisations se réuniront le vendredi 29 janvier pour préciser les modalités de cette action et les revendications communes.

Voici la note 13, la première de l'année, qui comporte comme il se doit le souhait d'une bonne année 2016.

L'année ne sera bonne que si nous le voulons. Cette note cite encore quelques nouvelles menaces sur nos retraites, notamment cette fois-ci de l'OCDE. Elle comprend aussi la recette de la bonne année, l'action unitaire.

Nous avons tenu à ce que la date soit retenue : nous connaissons maintenant l'objectif, le 10 mars.

La note 14 de février précisera cette action et fera part de vos initiatives inventives pour mobiliser, pour joindre une partie des 17 millions de personnes retraitées : écrivez-nous à UNIRS .

Note n° 13 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 23 janvier 2016

Bonne année 2016 !



Appel unitaire à l'action du 10 mars

Les organisations syndicales de retraités UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraités FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires se sont rencontrées le vendredi 18 décembre 2015.

Elles ont constaté, malgré l'état d'urgence, la mobilisation dans les départements le 24 novembre : manifestations et rassemblements lorsqu'ils étaient autorisés, transformation de manifestations prévues en rassemblements, conférences de presse ayant reçu un bon écho dans les médias, interpellations des parlementaires, audience auprès des préfets, etc.

Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites qui risquent de s'accroître selon quelques rapports (OCDE sur l'âge de départ, cour des comptes sur la réversion).

Elles décident :

- De demander une rencontre à M. Macron, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, dont les importantes conséquences financières ont incité le gouvernement à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n'y étant pas assujetties les années précédentes. Elles revendiquent la remise en place de cette demi-part.
- De mobiliser le jeudi 10 mars sur la revendication centrale du pouvoir d'achat en baisse à cause du retard grandissant entre la revalorisation des pensions par rapport au salaire moyen, de l'augmentation de la fiscalité spécifique aux retraité-e-s, du poids grandissant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé. Elles revendiquent une revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC revalorisé, pour une pension complète.
- D'appeler les organisations de retraité-e-s dans les départements à se rencontrer, afin d'amplifier la mobilisation et de préparer dès maintenant la mobilisation du 10 mars.

Les 9 organisations se réuniront le vendredi 29 janvier pour préciser les modalités de cette action et les revendications communes.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Note-no-13-aux-retraitees-et-retraites-adherent-a-Solidaires>